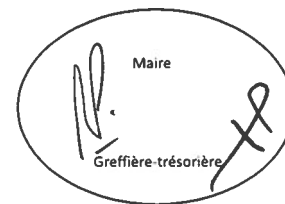


Procès-verbal de la Municipalité
de Sainte-Geneviève-de-Berthier



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE-DE-BERTHIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier, tenue le 7 avril 2026 à 17h00, au lieu habituel des séances dudit conseil, sis au 400, rang de la Rivière-Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier.

Sont présents :

Monsieur Robert Pufahl, maire
Monsieur André Langlois, conseiller du district numéro 1
Monsieur René Darveau, conseiller du district numéro 2
Monsieur Louis-Philippe Hébert, conseiller du district numéro 3
Monsieur Christian Soulières, conseiller du district numéro 4
Monsieur Léo Soulières, conseiller du district numéro 5 et maire suppléant
Monsieur Guy Cloutier, conseiller du district numéro 6

Madame Hélène Plourde, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Robert Pufahl.

La personne qui préside la séance, soit Robert Pufahl, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

Conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire Monsieur Robert Pufahl, déclare la séance ouverte à 17h00.

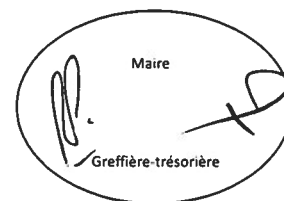
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026.04.063 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration générale
 - 3.1 Nomination de représentants / démarche intermunicipale relative à l'aréna Joannie-Rochette
4. Période de questions
5. Clôture et levée de la séance
 - 6.1 Clôture et levée de la séance

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Monsieur André Langlois
Appuyé par le conseiller Monsieur Louis-Philippe Hébert
Il est résolu



QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026.04.064 Nomination de représentants / démarche intermunicipale relative à l'aréna Joannie-Rochette

CONSIDÉRANT la tenue d'une rencontre d'échanges et de réflexion intermunicipale le 17 mars 2026 relativement à l'avenir de l'aréna Joannie-Rochette, situé à Berthierville;

CONSIDÉRANT la volonté exprimée par plusieurs municipalités d'explorer des avenues de collaboration intermunicipale afin d'assurer la pérennité de cette infrastructure sportive et récréative;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'un comité de négociation intermunicipal constitue une étape essentielle afin de permettre l'analyse des scénarios et la formulation d'une proposition concertée;

CONSIDÉRANT qu'il a été convenu que chaque municipalité désigne deux (2) représentants afin de participer aux travaux dudit comité;

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer une coordination efficace et structurée des travaux afin de favoriser l'avancement des discussions et la cohérence des démarches;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Monsieur René Darveau

Appuyé par le conseiller Monsieur Christian Soulières

Il est résolu

DE DÉSIGNER le maire et la directrice générale à titre de représentants de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier au sein du comité intermunicipal relatif à l'avenir de l'aréna Joannie Rochette.

DE MANDATER ces représentants afin :

- de participer activement aux rencontres du comité intermunicipal;
- d'analyser les scénarios de maintien, de gouvernance et de pérennité de l'aréna;
- d'évaluer les impacts financiers, organisationnels et territoriaux;
- de proposer un modèle de collaboration intermunicipale;
- d'élaborer un échéancier de travail et d'identifier les enjeux prioritaires;
- de formuler des recommandations aux conseils municipaux concernés afin d'orienter les futures décisions.

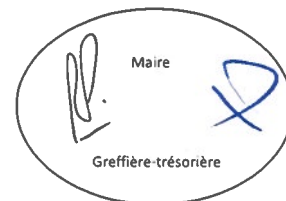
QUE par ces nominations, la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier confirme son intention d'analyser l'opportunité d'une collaboration intermunicipale relativement à l'aréna Joannie Rochette et de demander l'accompagnement du ministère des Affaires municipales et de l'habitation dans cette réflexion, conformément au Cadre d'intervention en matière d'aide et de soutien aux municipalités en gestion municipale.

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions de 17h08 à 17h08.



CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

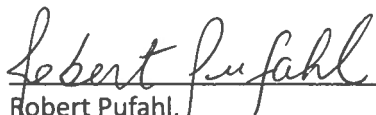
2026.03.065 Clôture et levée de la séance

**Il est proposé par le conseiller Monsieur André Langlois
Appuyé par le conseiller Monsieur René Darveau
Il est résolu**

De clore et de lever cette séance à 17h08.

Les conseillers ont voté unanimement en faveur de la résolution.

« Je, Robert Pufahl, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*. »



Robert Pufahl,
Maire



Hélène Plourde,
Directrice générale et greffière-trésorière